

Plaidoyer pour améliorer la prise en charge des malades psychiatriques à Madagascar

Advocacy to improve the care of psychiatric patients in Madagascar

Les patients souffrant de troubles psychiques nécessitent une prise en charge qui ne repose pas uniquement sur l'aspect biomédical. Consciente de cette réalité, la section Santé Mentale du Centre Hospitalier Universitaire de Soins et de Santé Publique Analakely (CHUSSPA) ne cesse d'améliorer cette prise en charge. Nous avons ainsi mené une étude rétrospective descriptive des patients vus dans la section Santé Mentale au sein du Centre Hospitalier Universitaire de Soins et de Santé Publique Analakely, étude menée de 2012 à 2015.

L'objectif de notre étude est de déterminer les pathologies psychiatriques vues dans le service afin de justifier l'importance de l'intervention des personnes qualifiées dans la prise en charge des patients.

Ainsi, les résultats avaient montré que le nombre de patients n'avait cessé d'augmenter d'année en année depuis 2012 jusqu'en 2015, surtout en ce qui concerne les patients venus pour contrôle. Nous avons également constaté que le nombre de nouveaux-cas avait aussi triplé en quatre ans (Figure 1).

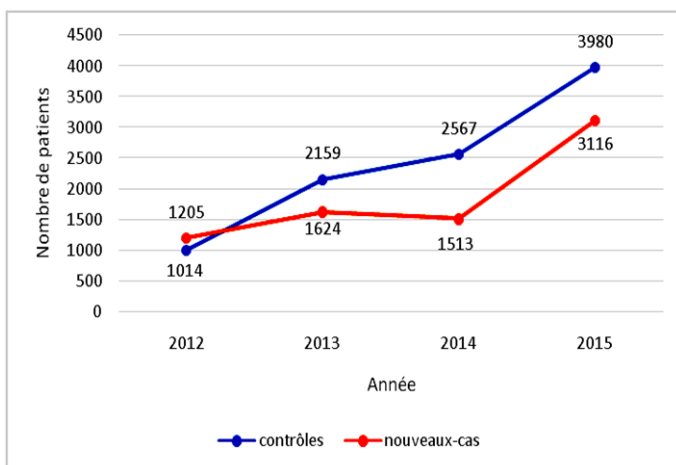


Figure 1. Patients vus dans la section Santé Mentale CHUSSPA

En outre, l'épilepsie, les psychoses aiguës, l'alcoolisme, troubles de la personnalité constituaient les motifs

de consultation fréquents. Un patient sur dix avait consulté pour schizophrénie comme l'a montré la figure 2.

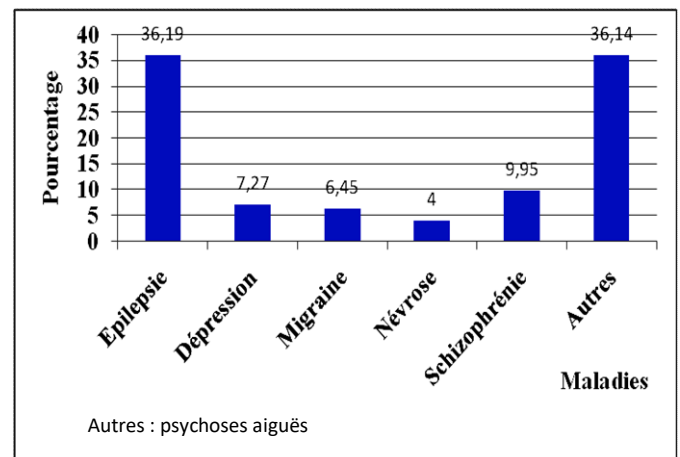


Figure 2. Représentations des patients dans la Santé Mentale CHUSSPA selon les pathologies

L'amélioration de la qualité de vie des patients souffrant de troubles mentaux tient plus à des facteurs sociaux qu'au caractère propre à l'évolution psychopathologique [1]. Le CHUSSPA a une section Santé Mentale et une Unité d'Hôpital de Jour pour prodiguer des soins mais aussi un soutien pour les patients et pour leur famille. Cette unité marche et fonctionne grâce aux stagiaires, aux étudiants en médecine qui « font fonction d'ergothérapeute, d'orthophoniste, d'éducateur... parfois même d'aide-soignant ». Le nombre de patients admis en HDJ doit être limité car la capacité d'accueil est très restreinte. Or la réinsertion ou la réhabilitation psycho-sociale des malades mentaux requiert la grande compétence et une énergie de la part d'une équipe soignante et un grand déploiement de moyens [2]. Elargir la disponibilité et l'accessibilité des soins de santé mentale au sein des collectivités fait partie des recommandations émises par l'OMS [3].

La réadaptation et la resocialisation sont désormais incontournables dans la prise en charge des patients

souffrant de troubles mentaux, ainsi « pourquoi ne prêtons-nous dès maintenant attention aux souffrances de ces patients et ne leur fournissons-nous pas les services et les personnels dont ils ont besoin et qu'ils méritent ? »

E.N.A. Raobelle (1)*, H.A. Razakandrainy (2), H.I. Rafehivola (1), H.A. Bakohariliva (1), A. Raharivelo (3), B.H. Rajaonarison (1)

(1) *Section Santé Mentale, Centre Hospitalier Universitaire de Soins et de Santé Publique, Analakely, Faculté de Médecine d'Antananarivo*

(2) *Université Catholique de Madagascar*

(3) *Service de Psychiatrie, Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana, Faculté de Médecine d'Antananarivo*

Références

1. Bergeron-Leclerc C, Cormier C. Les ingrédients magiques de la relation d'aide : une exploration des facteurs à l'origine du succès de l'intervention dans le champ de la santé mentale. *Service social* 2009; 55 (1):1-16.
2. Vidon G, Antoniol B, Bonnet C, et al. La réhabilitation psychosociale en psychiatrie. Ed Frison-Roche, Paris, 1995, p223.
3. www.who.int/fr. Journée mondiale de la santé mentale, Faire de la santé mentale une priorité dans le monde; 10 octobre 2008.